

PROGRAMME

LIEU : SECTEUR DE COULOMMIERS

JOUR 1 LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019 > 1 JOURNÉE

- Enjeux de la communication
- Le bien-être au travail
- La réalité du travail

JOUR 2 LUNDI 6 JANVIER 2020 > 1/2 JOURNÉE

- Le métier de chef d'exploitation : enjeux, rôle, conséquences
- Bilan individuel sur la question du travail au sein de l'exploitation

JOUR 3 MERCREDI 15 JANVIER 2020 > 1/2 JOURNÉE

- La démarche ergonomique : Méthode et outils

JOUR 4 LUNDI 27 JANVIER 2020 > 1/2 JOURNÉE

- Appropriation de la démarche sur l'exploitation

JOUR 5 JEUDI 6 FÉVRIER 2020 > 1 JOURNÉE

- Elaboration d'un plan d'actions adapté à l'exploitation de chacun

JOUR 6 MARDI 3 MARS 2020 > 1/2 JOURNÉE

- Mise en relation avec des partenaires professionnels pour finaliser les projets de chacun

Une formation :

- ▶ proposée par la Santé Sécurité au Travail en partenariat avec l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Ile-de-France ;
- ▶ alternant l'accompagnement collectif et individuel ;
- ▶ animée par un ergonome, un conseiller en prévention, un travailleur social et un médecin du travail, une infirmière en santé au travail ;
- ▶ les séances sont réparties sur une période de 4-5 mois ;
- ▶ un groupe de 6 à 10 personnes ;
- ▶ quels que soient votre activité, votre âge, votre expérience et votre niveau de formation.

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE :

▶ **Patricia Martin**
E-mail : martin.patricia@msa75.msa.fr
Tél. : 06 79 73 00 77



vous accompagner

Cultiver son bien-être au travail

■ Comment développer de nouvelles ressources à partir de la réalité du travail



Conception et réalisation : MSA d'Ile-de-France - Crédits photos : CCMSA Service images - Impression : UPN/Cimafap - 755B1 - Novembre 2019.

Cultiver son bien-être au travail

OBJECTIF : PERMETTRE À DES EXPLOITANTS AGRICOLES D'ANALYSER LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, MIEUX LA COMPRENDRE ET AINSI AGIR POUR AMÉLIORER LEUR QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.



Un peu de temps pour vous, avec d'autres...

- vous êtes exploitant agricole ;
- vous voulez faciliter votre organisation et préserver votre santé ?

Prenez un temps privilégié pour échanger, faire le point et améliorer votre situation professionnelle.

Une session animée par qui ?

- un ergonome ;
- un conseiller en prévention des risques professionnels ;
- un travailleur social ;
- une infirmière en santé au travail ;
- un médecin du travail.

Où et comment ?

- à proximité de chez vous ;
- elle est composée de temps d'échanges en collectif et de temps de travail pratique en binôme ;
- les groupes sont composés de 6 à 10 personnes maximum ;
- les assurés peuvent s'inscrire directement ou être orientés par un professionnel de la MSA : le médecin du travail, l'infirmier, les conseillers du secteur (travailleur social, conseiller en prévention, conseiller en protection sociale).

Pour échanger

- mettre en commun des problématiques de travail et échanger sur ses pratiques pour progresser collectivement.

Pour se former

- acquérir les capacités d'analyse de son activité en lien avec les facteurs de stress.

Pour agir

- identifier les pistes de progrès sur son exploitation et engager les actions nécessaires pour améliorer son organisation et son bien-être au travail.